RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 40104
Numéro SIREN : 450 258 991
Nom ou dénomination : FINANCIERE G.L.C.

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005774

457838

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/005774**
n° de gestion : **2006B40104**
n° SIREN : **450 258 991 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 21/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FINANCIERE G.L.C. - Société par actions simplifiée
474 rue Des Moulins 28260 la Chaussee-d'ivry -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

457838

Liasse fiscale

2050 - Bilan Actif

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE G.L.C. — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 474 rue des Moulins 28260 LA CHAUSSEE D IVRY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 0 2 5 8 9 9 1 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2015

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	101 299	AG 70 019	31 280
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	167 717	AU 93 853	73 863
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 916 503	CV 233 000	1 683 503
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	80 871	BI	80 871
	TOTAL (II)	BJ	2 266 392	BK 396 872	1 869 519
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 048 571	BY	2 048 571
	Autres créances (3)	BZ	3 023 162	CA	3 023 162
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	600 248	CG	600 248
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	32 339	CI	32 339
	TOTAL (III)	CJ	5 704 321	CK	5 704 321
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 970 713	1A 396 872	7 573 840

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE G.L.C. — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 14 286)	DA	14 286
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 847 137
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 238 216
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(379 711)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	19 940
	TOTAL (I)	DL	3 740 868
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 766 884
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 181 233
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	156 339
	Dettes fiscales et sociales	DY	590 601
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	839
	Autres dettes	EA	137 073
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 832 971
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 573 840

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 728 025
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	312 003

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE G.L.C. Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	2 008 000			2 008 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	2 008 000			2 008 000
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				203 410
	Autres produits (1) (11)	FQ				868
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				2 213 279
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				785 383
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				33 816
	Salaires et traitements*	FY				979 264
	Charges sociales (10)	FZ				407 395
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*	GA				63 434
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				74 268
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				2 343 563
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				(130 283)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				51 662
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				1 640
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				12 008
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				65 310
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				233 000
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				96 104
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				329 104
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				(263 794)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				(394 077)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE G.L.C. — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	519
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 836
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 355
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 355)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(21 722)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 278 590
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 658 301
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(379 711)

RENVOIS

			Exercice N
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	203 410
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	94
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 266
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9	A9	94

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	519	
Amortissements dérogatoires	6 836	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE G.L.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 7 573 841 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 379 712 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 15 965 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 217	20 083		101 300
Immobilisations incorporelles	**81 217**	**20 083**		**101 300**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 295			67 295
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 920	4 502		100 422
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**163 216**	**4 502**		**167 718**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	359 731	1 556 773		1 916 504
- Autres titres immobilisés	1 556 773		1 556 773	
- Prêts et autres immobilisations financières	79 231	1 640		80 871
Immobilisations financières	**1 995 735**	**1 558 413**	**1 556 773**	**1 997 375**
ACTIF IMMOBILISE	2 240 167	1 582 998	1 556 773	2 266 392

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	20 083	4 502	1 558 413	1 582 998
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**20 083**	**4 502**	**1 558 413**	**1 582 998**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 556 773	1 556 773
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**1 556 773**	**1 556 773**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL BERNARD NICO ET ASSOCIES 28500 VERNOUILLET	38 112	356 620	99,80	50 502
EURL SOPREMECA DECOLLETAGE 37400 AMBOISE	16 000	-114 880	100,00	87 543
SASU SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE 28320 GALLARD	121 207	2 801 209	100,00	-65 827
SAS ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES 28260 LA CH	125 008	186 982	100,00	-1 980 353
SA M.G.A 47300 VILLENEUVE SUR LOT	355 184	185 890	80,00	148 704
SPMA 99 CASA BLANCA	273 368	368 619	97,37	19 184
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 915 383	1 682 383	2 569 469		51 662
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 697	31 322		70 019
Immobilisations incorporelles	**38 697**	**31 322**		**70 019**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 580	5 192		32 772
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 162	26 921		61 082
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**61 741**	**32 113**		**93 854**
ACTIF IMMOBILISE	100 439	63 434		163 873

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 184 944 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	80 871		80 871
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 048 571	2 048 571	
Autres	3 023 162	3 023 162	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 339	32 339	
Total	5 184 944	5 104 073	80 871
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablir	421 215
Fournis.rrr a obtenir	6 705
Org.soc. prod.a recevoir	34 565
Total	462 485

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 286,00 Euro décomposé en 14 286 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 104	6 837		19 941
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 104	6 837		19 941
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		6 837		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 832 972 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	312 004	312 004		
- à plus de 1 an à l'origine	1 454 880	349 934	1 104 946	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 824	7 824		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 340	156 340		
Dettes fiscales et sociales	590 601	590 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	839	839		
Autres dettes (**)	1 310 484	1 310 484		
Produits constatés d'avance				
Total	3 832 972	2 728 025	1 104 946	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	248 554			
(**) Dont envers les associés	225 965			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 163 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	33 853
Fourn.immo.fact.non.parv.	839
Banques interets courus	42 315
Interets courus s/emprunt	7 824
Conges a payer	85 423
Org.soc. ch./conges payes	36 732
Etat ch.soc./conges a pay	1 435
Etat autres ch. a payer	19 112
Clients rrr&av.a accord.	120 000
Debit.cred.div.char.a pay	17 074
Total	364 607

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	32 339		
Total	32 339		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 15 300 Euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SAS FINANCIERE G.L.C. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FINANCIERE G.L.C.. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à -1 067 Euro contre un impôt comptabilisé de -21 722 Euro.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
ECONOMIE IS GROUPE	-20 655
CIA	-1 067
TOTAL	-21 722

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 41 774 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 000,00	10 000,00	14 286,00	14 286,00	14 286,00
Nombre d'actions ordinaires	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 225 800,00	1 463 000,00	1 838 000,00	1 933 000,00	2 008 000,02
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-5 745,01	-97 563,78	-129 894,52	-193 222,29	-98 162,64
Impôts sur les bénéfices	-57 965,00	-90 745,00	-137 607,00	-43 787,00	-21 722,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	33 828,94	-23 775,52	-23 236,76	-183 689,06	-379 711,79
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	522,20	-68,19	77,12	-1494,35	-764,41
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	338,29	-237,76	-232,37	-1836,89	-3797,12
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	9	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	688 001,10	906 975,19	985 778,86	1 029 507,43	979 264,48
Montant des sommes versées en avantages sociaux	201 967,52	290 961,92	376 127,35	414 547,02	407 301,99

Exelmans Audit et Conseil
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21, rue de Téhéran
75008 PARIS

Actheos Basse Seine Expertise Comptable
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rouen
52 Rampe bouvreuil
76000 Rouen

FINANCIERE GLC

Société par actions simplifiée au capital de 14 286 €

SIREN n° 450.258.991

Code NAF 64.20 Z

Siège social : 474 Rue des moulins
28260 – LA CHAUSSEE D'IVRY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

S.A.S. FINANCIERE GLC

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2015

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la société Financière GLC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ la justification de nos appréciations ;
- ✓ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe « Titres de participations » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

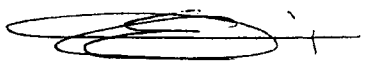
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris et à Rouen, le 5 septembre 2016

Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit & Conseil	**Actheos Basse Seine Expertise Comptable**
	
Eric Guedj	**Mathieu Amice**

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	101 300	70 019	31 281	42 519
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	167 718	93 854	73 864	101 474
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 916 504	233 000	1 683 504	359 731
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				1 556 773
Prêts				
Autres immobilisations financières	80 871		80 871	79 231
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 266 392**	**396 873**	**1 869 519**	**2 139 728**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 048 571		2 048 571	998 845
Autres créances	3 023 162		3 023 162	2 489 623
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	600 249		600 249	1 558 054
Charges constatées d'avance (3)	32 339		32 339	57 733
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 704 321**		**5 704 321**	**5 104 254**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 970 714	396 873	7 573 841	7 243 983

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 286	14 286
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 847 137	2 847 137
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 238 217	1 421 906
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-379 712**	**-183 689**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	19 941	13 104
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 740 869**	**4 113 744**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 766 884	2 206 655
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 181 234	384 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 340	124 075
Dettes fiscales et sociales	590 601	398 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	839	
Autres dettes	137 074	16 821
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**3 832 972**	**3 130 239**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 573 841	7 243 983

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 104 946	1 350 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 728 025	1 780 239
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	312 004	653 220
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	2 008 000	1 933 000	75 000	3,88
Production stockée				
Subventions d'exploitation	1 000	1 360	-360	-26,47
Autres produits	204 279	70 688	133 592	188,99
Total	**2 213 279**	**2 005 048**	**208 232**	**10,39**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	785 383	631 859	153 525	24,30
Total	**785 383**	**631 859**	**153 525**	**24,30**
MARGE SUR M/SES & MAT	**1 427 896**	**1 373 189**	**54 707**	**3,98**
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	33 816	63 930	-30 114	-47,10
Salaires et Traitements	979 264	1 029 507	-50 243	-4,88
Charges sociales	407 396	414 547	-7 151	-1,73
Amortissements et provisions	63 434	27 417	36 017	131,37
Autres charges	74 269	70 009	4 260	6,08
Total	**1 558 180**	**1 605 410**	**-47 230**	**-2,94**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-130 284**	**-232 221**	**101 937**	**-43,90**
Produits financiers	65 311	128 641	-63 331	-49,23
Charges financières	329 105	109 540	219 565	200,44
Résultat financier	**-263 794**	**19 101**	**-282 895**	**NS**
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	**-394 078**	**-213 120**	**-180 958**	**84,91**
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	7 356	14 356	-7 000	-48,76
Résultat exceptionnel	**-7 356**	**-14 356**	**7 000**	**-48,76**
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-21 722	-43 787	22 065	-50,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	-379 712	-183 689	-196 023	106,71

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE G.L.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 7 573 841 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 379 712 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 15 965 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 217	20 083		101 300
Immobilisations incorporelles	**81 217**	**20 083**		**101 300**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	67 295			67 295
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 920	4 502		100 422
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**163 216**	**4 502**		**167 718**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	359 731	1 556 773		1 916 504
- Autres titres immobilisés	1 556 773		1 556 773	
- Prêts et autres immobilisations financières	79 231	1 640		80 871
Immobilisations financières	**1 995 735**	**1 558 413**	**1 556 773**	**1 997 375**
ACTIF IMMOBILISE	2 240 167	1 582 998	1 556 773	2 266 392

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	20 083	4 502	1 558 413	1 582 998
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	20 083	4 502	1 558 413	1 582 998
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 556 773	1 556 773
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 556 773	1 556 773

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL BERNARD NICO ET ASSOCIES 28500 VERNOUILLET	38 112	356 620	99,80	50 502
EURL SOPREMECA DECOLLETAGE 37400 AMBOISE	16 000	-114 880	100,00	87 543
SASU SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE 28320 GALLARD	121 207	2 801 209	100,00	-65 827
SAS ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES 28260 LA CH	125 008	186 982	100,00	-1 980 353
SA M.G.A 47300 VILLENEUVE SUR LOT	355 184	185 890	80,00	148 704
SPMA 99 CASA BLANCA	273 368	368 619	97,37	19 184
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 915 383	1 682 383	2 569 469		51 662
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 697	31 322		70 019
Immobilisations incorporelles	**38 697**	**31 322**		**70 019**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 580	5 192		32 772
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 162	26 921		61 082
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**61 741**	**32 113**		**93 854**
ACTIF IMMOBILISE	100 439	63 434		163 873

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 184 944 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	80 871		80 871
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 048 571	2 048 571	
Autres	3 023 162	3 023 162	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 339	32 339	
Total	5 184 944	5 104 073	80 871
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablir	421 215
Fournis.rrr a obtenir	6 705
Org.soc. prod.a recevoir	34 565
Total	462 485

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 286,00 Euro décomposé en 14 286 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 104	6 837		19 941
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 104	6 837		19 941
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		6 837		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 832 972 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	312 004	312 004		
- à plus de 1 an à l'origine	1 454 880	349 934	1 104 946	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 824	7 824		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 340	156 340		
Dettes fiscales et sociales	590 601	590 601		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	839	839		
Autres dettes (**)	1 310 484	1 310 484		
Produits constatés d'avance				
Total	3 832 972	2 728 025	1 104 946	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	248 554			
(**) Dont envers les associés	225 965			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 163 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	33 853
Fourn.immo.fact.non.parv.	839
Banques interets courus	42 315
Interets courus s/emprunt	7 824
Conges a payer	85 423
Org.soc. ch./conges payes	36 732
Etat ch.soc./conges a pay	1 435
Etat autres ch. a payer	19 112
Clients rrr&av.a accord.	120 000
Debit.cred.div.char.a pay	17 074
Total	364 607

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	32 339		
Total	32 339		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 15 300 Euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SAS FINANCIERE G.L.C. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FINANCIERE G.L.C.. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à -1 067 Euro contre un impôt comptabilisé de -21 722 Euro.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
ECONOMIE IS GROUPE	-20 655
CIA	-1 067
TOTAL	-21 722

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 41 774 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Société par Actions Simplifiée

« **FINANCIERE G.L.C.** »

Capital social : 14.286 €uros
Siège social : 474, Rue des Moulins

LA CHAUSSEE D'IVRY
(Eure et Loir)

R.C.S. CHARTRES B 450.258.991
SIRET 450.258.991.000.22

o=o=o=O=o=o=o

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 SEPTEMBRE 2016

Madame, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article 14.2.4 des statuts de la Société (renvoi à l'article L 225-68 du Code de commerce), le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des associés ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Président, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et règlementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 font apparaitre les principaux postes suivants :

- Total du Bilan : 7.573.840,78 €uros,
- Chiffres d'affaires : 2.008.000,02 €uros,
- Résultat de l'exercice : (-) 379.711,79 €uros

Nous ne voyons aucun événement important à signaler qui soit survenu au-cours de l'exercice écoulé.

Nous rappelons que l'activité principale de la Société étant celle d'animatrice de Groupe, elle facture des prestations administratives de « Management-Fees », d'assistance commerciale et technique à ses filiales et sous-filiales.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance reconnait avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Enfin, le Conseil de Surveillance a pris acte que l'Assemblée Générale des Associés sera appelée à statuer sur un projet d'augmentation du capital social par émission d'actions de numé-

raire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'article L.225-129 du Code de commerce.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Président, que sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Mr Georges COUILLAUD



Société par Actions Simplifiée

« FINANCIERE G.L.C. »

Capital social : 14.286 €uros
Siège social : 474, Rue des Moulins

LA CHAUSSEE D'IVRY
(Eure et Loir)

R.C.S. CHARTRES B 450.258.991
SIRET 450.258.991.000.22

o=o=o=O=o=o=o

I. PROPOSITION DU PRESIDENT QUANT A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 :

Je vous propose de virer le déficit de l'exercice écoulé,
ressortant à la somme précitée de : 379.711,79 €uros

au débit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur serait ainsi ramené de : 1.238.216,94 €uros
à : 858.505,15 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je vous confirme :

- que la Société a distribué, au titre de ses trois avants derniers exercices, les dividendes suivants :

  ⇒ en 2012, à titre exceptionnel, par décision unanime des associés, en date du 30 Juin 2012, une somme globale de 10.000 €uros, laquelle distribution a été éligible au régime de l'abattement de 40%,

- et qu'il a été engagé, pendant l'exercice écoulé, des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du code général des impôts ; ces charges, qui représentent les amortissements fiscalement excédentaires pratiqués sur véhicules de tourisme (notamment la quote-part des loyers des véhicules pris en location longue durée), totalisent 47.625 €uros, et ont donné lieu à une imposition de 15.875 €uros au titre de l'imposition globale du groupe.

II. RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE DU 23 SEPTEMBRE 2016 :

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide de virer le déficit de l'exercice écoulé, ressortant à la somme précitée de : 379.711,79 €uros

au débit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur est ainsi ramené de : 1.238.216,94 €uros
à : 858.505,15 €uros

Conformément aux prescriptions légales, l'Assemblée Générale prend acte des déclarations du Président confirmant que la Société a distribué, au cours de ses trois avants derniers exercices, les dividendes suivants :

⇒ en 2012, à titre exceptionnel, par décision unanime des associés, en date du 30 Juin 2012, une somme globale de 10.000 €uros, laquelle distribution a été éligible au régime de l'abattement de 40%.

Cette résolution, mise aux voix, est ***adoptée****.*

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL : LE PRESIDENT